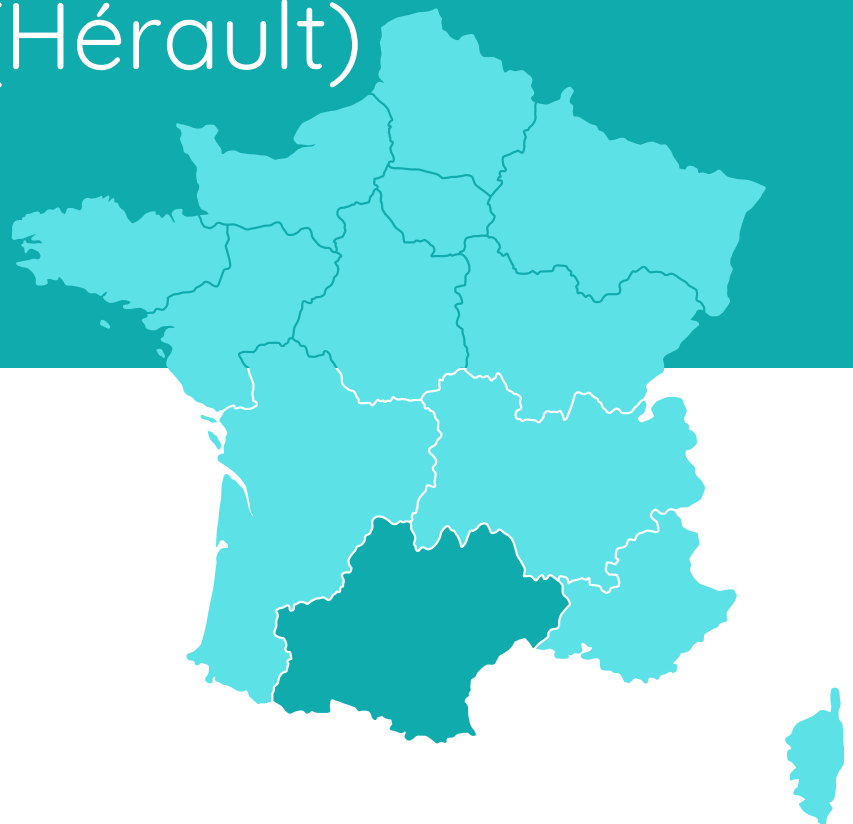


PORTRAIT

de quartiers

Montpellier (Hérault)



LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'OCCITANIE

CHIFFRES CLÉS [1]

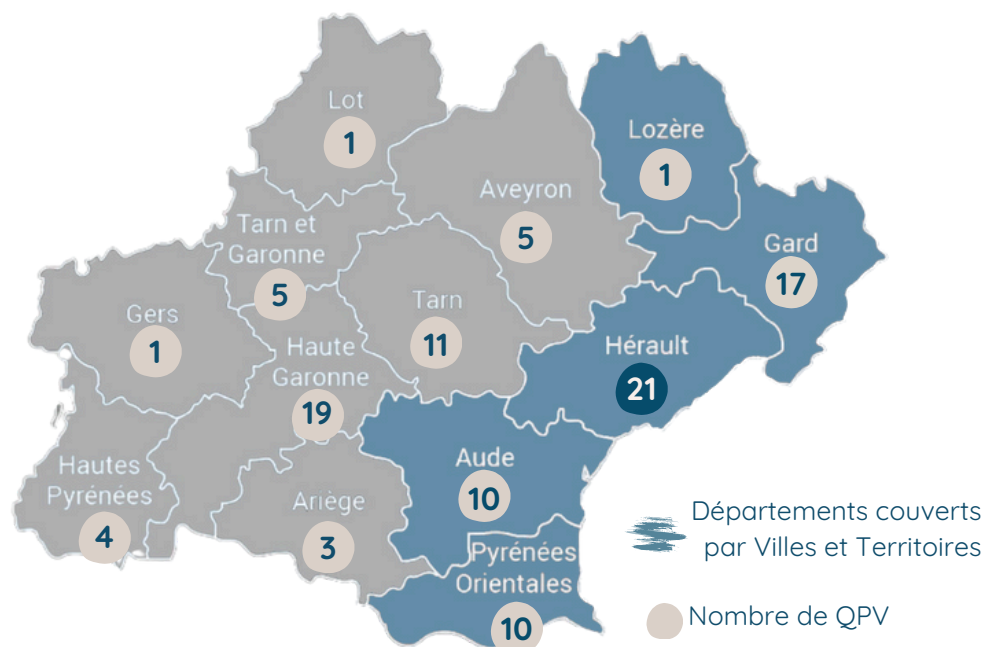
393 100 habitants

108 quartiers prioritaires

7% de la population

65 modification de périmètres
Dont certains QPV de Montpellier

8 communes entrantes [2]



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37.3%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 33.2%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 29.9%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 57.8%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 18.2%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 17.3%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 36.7%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 18.2%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17%
- Part des logements vacants : 14.9%



EMPLOI

- Taux de chômage : 31.8%
- Taux d'emploi : 40.9%
- Taux d'emploi des femmes : 35.3%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 22.7%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.5%

Sources

[1] Insee : [Données 2020](#) / [2] : En savoir + : [Site de la DREETS](#)

LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE L'HÉRAULT

Chiffres clés [3]

21 quartiers prioritaires

111 061 habitants

6.8% de la population départementale



DÉMOGRAPHIE

- Part des moins de 25 ans : 37%
- Part des 75 ans et + : 7.5%
- Indice de jeunesse : 1.4
- Part des femmes : 52.2%
- Part des familles monoparentales : 32.1%



ÉDUCATION

- 16/25 ans non scolarisés sans emploi : 30.6%
- Taux de scolarisation des 15/24 ans : 59.1%
- Part de la population avec un diplôme BAC + 2 et + : 19%



LOGEMENT

- Part des emménagements à moins de 2 ans : 15.8%
- Part des emménagements à moins de 2 ans : 39%
- Part des ménages propriétaire propriétaires : 20.4%
- Part des ménage d'1 personne de 75 ans et + vivant seule : 17.4%
- Part des logements vacants : 15.6%



EMPLOI

- Taux de chômage : 35.3%
- Taux d'emploi : 40.8%
- Taux d'emploi des femmes : 34.6%
- Taux d'emploi des 15/24 ans : 20.6%
- Taux d'emploi des 55/64 ans : 34.1%

Source

[3] Insee : [Données 2020](#)

10 QUARTIERS PRIORITAIRES

En cliquant sur les passages soulignés en orange, vous accéderez à de la ressource
La typologie des quartiers est établie par l'Insee dans [une étude de 2018](#)

La Métropole de Montpellier compte **55 541** habitants en QPV soit **18.5%** de sa population municipale.

6 “petits QPV familiaux et dynamiques” :

[Celleneuve](#), 1 508 habitants

[Paul Valéry, Pas Du Loup - Val De Croze](#), 3 336 habitants

[Lemasson Croix-d'Argent](#), 5 152 habitants

[Tournezy-Saint-Martin](#), 4 519 habitants

[Pompignane](#), 1 180 habitants

[Aiguelongue](#), 1 383 habitants

2 QPV “ centre-villes dynamiques” :

[Gély- Figuerolles*](#), 3 906 habitants

[Cévennes](#) : 6 074 habitants

1 “petit quartier familial marqué par la précarité**”:

[Gély*- Figuerolles](#), 3 906 habitants

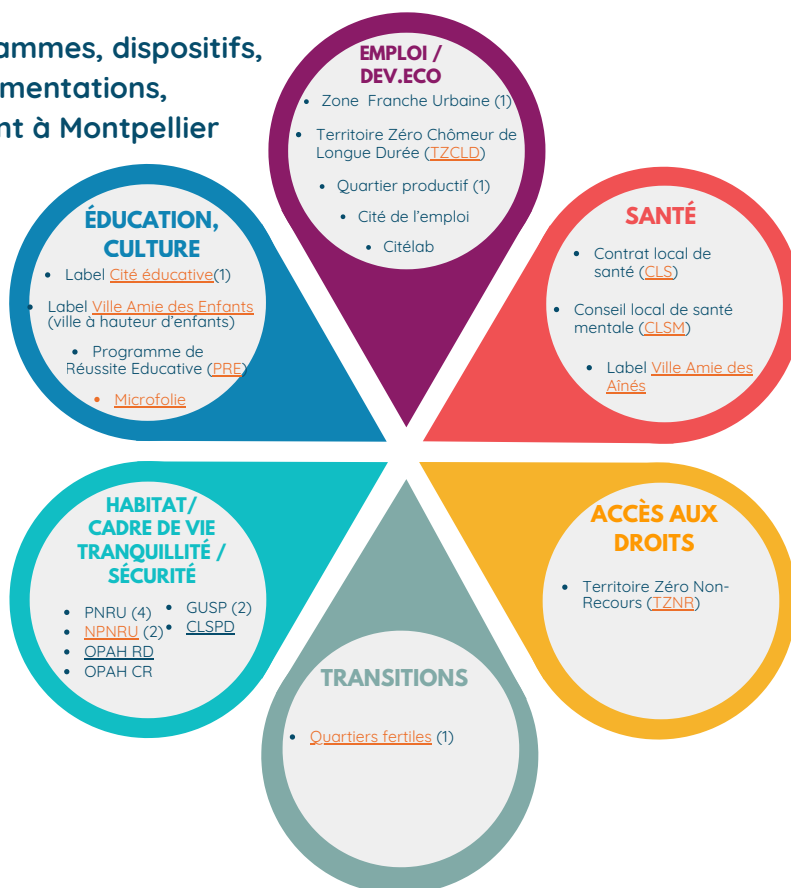
2 “grands quartiers très pauvres et précaires” :

[Mosson](#), 22 155 habitants

[Petit Bard Pergola](#), 6 238 habitants

Programmes, dispositifs, expérimentations, existant à Montpellier

Nous présentons ici quelques cadres d'intervention et dispositifs localement déployés (politique de la ville et Droit commun) qui s'articulent avec l'action du contrat de ville.



Accédez aux
[cartes détaillées des quartiers](#)



Accédez à
[la carte interactive du SIG Ville](#)

PAS DU LOUP / VAL DE CROZE /
PAUL VALÉRY

QUARTIER GÉLY-FIGUEROLLES

Caractéristiques

3 906 habitants

Quartiers 1/ “Centre-ville dynamique” (Figuerolles) 2/ “familial marqué par la précarité” (Gély)

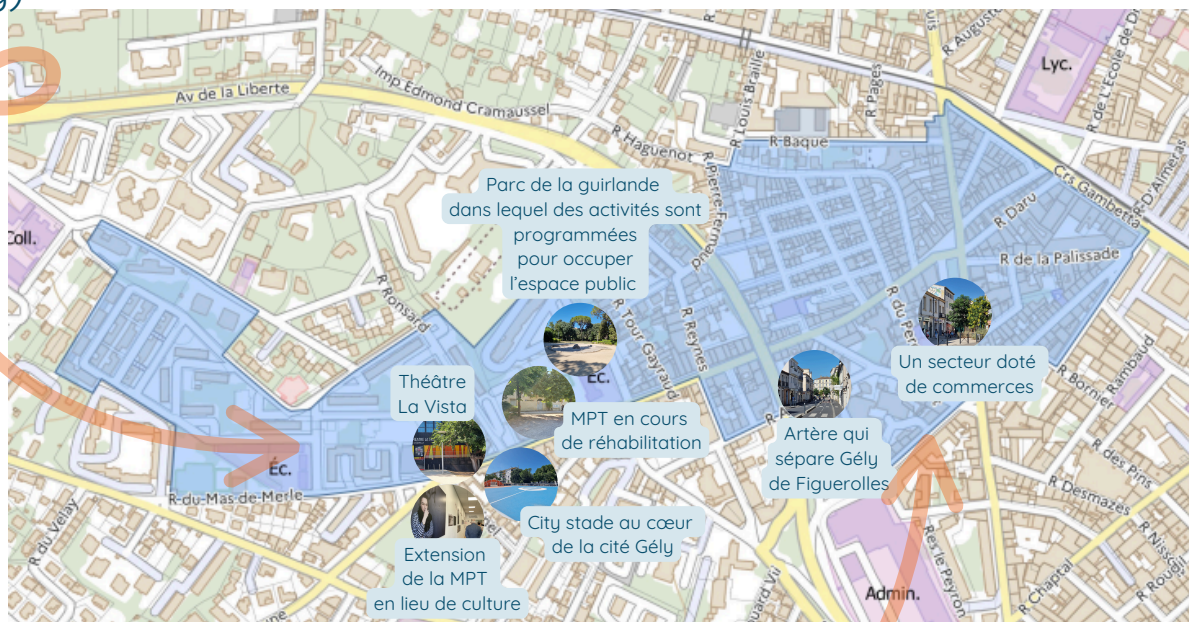
Quartier Gély

Le secteur Gély abrite une forte majorité de population issue de la communauté gitane. Le quartier accueille trois écoles et un collège. Une ancienne chapelle réhabilitée en théâtre produit des spectacle, des activités familiales et se transforme une partie de l'année en résidence d'artistes.

La Maison pour tous va s'agrandir ce qui lui permettra de développer davantage d'activités pour les familles du quartier. Il y a par ailleurs peu d'associations dans le quartier.

Quelques commerces sont installés à l'entrée du quartier, dont une pharmacie. Le quartier n'est pas desservi par les transports en commun.

La population y est vieillissante, précaire et composée de plus de 65% de familles monoparentales.



Quartier Figuerolles

Le quartier Figuerolles est socialement plus mixte que celui de Gély. Ce faubourg est constitué de petites copropriétés et d'habitations pavillonnaires. La place Salengro y a été récemment réaménagée. Proche du centre-ville, le secteur bénéficie d'un accès aux transports en commun (bus et tram) en 2019. Le quartier est proche du centre-ville et desservi par la ligne 3 du tram. Il bénéficie de nombreux commerces d'équipements culturels et sociaux (théâtre, MPT). Contrairement à la cité Gély, le tissu associatif de Figuerolles y est dense et dynamique.

QUARTIER MOSSON

Caractéristiques

22 155 habitants

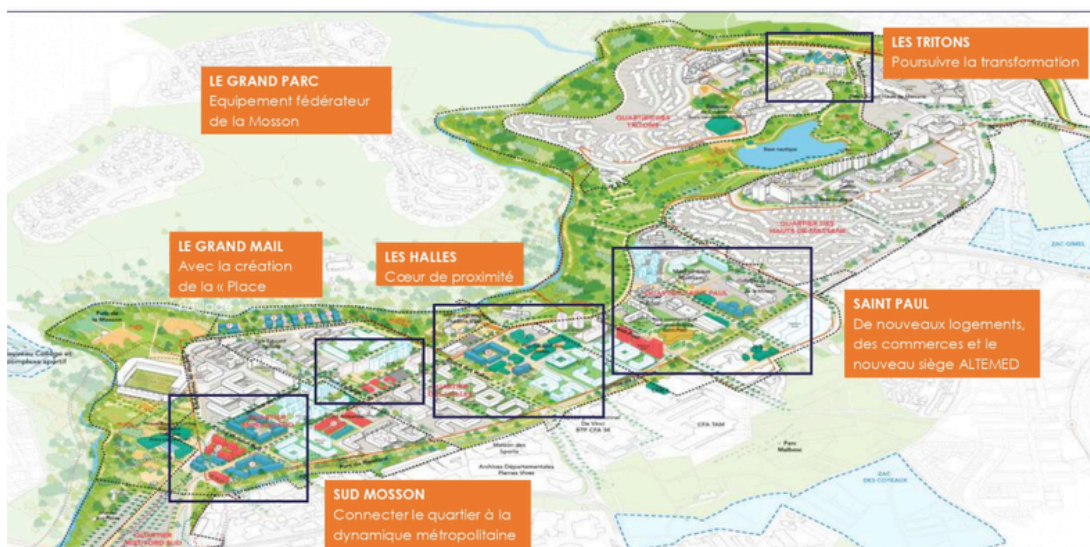
Grand quartier très pauvre et précaire

Il s'agit du plus grand quartier prioritaire de Montpellier qui abrite 8% de la population montpelliéraine.

Le taux d'équipement (sportif, éducatif, social, etc.) y est important et le réseau associatif dense et dynamique.

La Mosson fait l'objet d'un important programme de rénovation urbaine et ce sont 800 logements détruits et 1000 reconstruits.

PROJET DE TRANSFORMATION DE LA MOSSON



Source de la carte

Les habitants ont accès à 2 lignes de tramways, mobilité prochainement renforcée par l'arrivée du Bus Tramway (meilleure desserte du quartier) et l'aménagement urbain pour les mobilités douces (piétons, cyclistes).

Parmi les futurs projets, la Mosson va s'enrichir de deux nouvelles écoles, dont l'école Hypatie qui sera la première de l'académie à recevoir la distinction « Initiative Mixité-Excellence », et la restructuration du marché du secteur Saint-Paul et la déplacement de la clinique Clémentville à l'entrée du quartier.

La part des enfants et des jeunes est très forte (32.5% de moins de 25 ans) dans ce quartier qui recense 22 écoles trois collèges et un lycée. Le quartier est labellisé Cité éducative.

Le taux d'emploi des jeunes y est faible ; 22.4%. C'est à la Mosson (dans sa partie nord - Hauts-de-Massane) et dans la commune limitrophe (Grabels) que l'expérimentation TZCLD se déploie depuis

En savoir + [Projet de quartier](#) du contrat de ville de Montpellier3M

QUARTIER LEMASSON CROIX D'ARGENT

Caractéristiques

5 152 habitants

Petit quartier familial et dynamique

La population des plus de 65 ans est une fois et demie supérieure à la moyenne municipale, d'où le développement d'actions en faveur de cette tranche d'âge en partenariat avec le club de l'âge d'or du quartier.

Le quartier se compose de copropriétés et d'habitat social.

Le quartier est doté de nombreux équipements et espaces publics aménagés : médiathèque, salle polyvalente, maison pour tous, crèche, commerces et supermarché, terrain de football, gymnase, parc.

Son tissu associatif reste en revanche faible. si les acteurs sont peu nombreux, ils travaillent en collaboration très étroite. (collège, espace famille, MPT, EPS34). Le réseau d'acteurs est porté par l'espace familles.

En matière d'urbanisme, il y a dans le quartier une Zone d'Activité Concertée (ZAC) : opération tiroir de démolition-reconstruction de 600 logements sociaux.

Le quartier a la particularité d'accueillir un centre de santé participatif qui a ouvert ses portes en 2022, et qui salarie une équipe pluridisciplinaire composée de deux médecins généralistes, une sage-femme, un infirmier en pratique avancée, une secrétaire médicale, une assistante médicale et un coordinateur.



[En savoir +](#) [Projet de quartier](#) du contrat de ville de Montpellier3M

QUARTIER
AIGUELONGUE

QUARTIER CITÉ SAINT-MARTIN / TOURNEZY

Caractéristiques

4 519 habitants

Petit quartier familial et dynamique

Le quartier se décompose en deux sous-quartiers : cité Saint-Martin et Tournezy. Il est implanté dans une zone industrielle. Composée d'une part prédominante de co-propriétés, la cité Saint- Martin est relativement bien connectée aux transports en commun via une ligne de tram. La zone de Tournezy est plus isolée. C'est dans ce secteur que se concentrent le plus les logements sociaux.

Le quartier recense de nombreux établissements scolaires, une crèche. Les familles bénéficient également d'une piscine et d'une médiathèque et d'un ALSH.

Si on y recense deux pôles commerciaux et deux grandes surfaces commerciales, les commerces de proximité sont rares.

Un tissu associatif dynamique et dense assure l'animation de la vie sociale et la connexion entre les deux secteurs composant le quartier.

Les cinq grandes priorités du contrat de ville pour ce quartier sont :

- l'action sur la sécurité et la prévention de la délinquance
- le vivre-ensemble et l'appropriation de l'espace public
- l'action pour la jeunesse et la réussite éducative
- l'amélioration de l'accès aux droits et à la santé
- l'accès à la culture et aux sports



QUARTIER
CELLENEUVE

“Petit quartier familial
et dynamique”

- l'embellissement et l'amélioration de la qualité du cadre de vie
- le vivre-ensemble et les actions en faveur de la jeunesse
- l'accès aux droits



QUARTIER POMPIGNANE

Caractéristiques

1 180 habitants

Petit quartier familial et dynamique

Composé de logements sociaux ce quartier est relativement isolé car peu desservi par les transports en commun.

Le quartier accueille deux écoles mais d'aucun collège.

Les habitants bénéficient de nombreux équipements socio-culturels : plateau sportif, piscine, maison pour tous.

Le tissu associatif n'y pas très dense. A proximité immédiate, les habitants peuvent profiter de deux parcs.

Le quartier est de ceux où se déploie l'expérimentation territoire zéro non-recours.



Les trois grandes priorités du contrat de ville pour ce quartier sont :

- l'amélioration du cadre de vie
- le vivre-ensemble et le lien social
- l'action en faveur de la jeunesse.

[En savoir +](#)

QUARTIER
CÉVENNES

LE CONTRAT DE VILLE

GOUVERNANCE

La Métropole est devenue cheffe de file et coordonnatrice de la politique de la ville depuis le 1er janvier 2015, en copilotage avec l'État et en association avec l'ensemble des collectivités concernées (Ville de Montpellier, le Département de l'Hérault et la Région Occitanie), et les autres partenaires de droit commun. La métropole s'appuie notamment sur des politiques fortes en matière d'habitat, de cadre de vie, de mobilité, de développement économique, de politique éducative, sportive et culturelle.

Une équipe d'ingénierie dédiée composée du service politique de la ville, la DDETS, des référents politique de la ville au sein de chaque institution : État, Conseil Départemental, Conseil Régional, CAF, Bailleurs, CCAS est chargée de :

- Animer des instances du contrat de ville
- Mettre en œuvre des objectifs opérationnels et programmation des appels à projets
- d'assurer l'articulation avec les dispositifs associés au contrat de ville et mobilisation du droit commun
- d'assurer l'animation territoriale et projets de quartier (renfort de l'équipe avec 5 chefs de projets territoriaux pour agir en proximité)
- la participation citoyenne
- Suivi et évaluation du contrat et observation des territoires.

Un Comité de pilotage commun à l'ensemble des dispositifs de la ville (Contrat de ville, NPNRU2, Cité de l'emploi, Cité éducative, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Programme de Réussite éducative...). Il Valide le bilan annuel des actions engagées, arbitre les choix politiques et financiers de ces différents dispositifs, valide le bilan annuel de la mise en œuvre des dispositifs de droit commun, définit les priorités pour les appels à projets

Un Comité stratégique concerne un ou plusieurs dispositifs de la Politique de la ville (Contrat de ville, NPNRU2, Cité de l'emploi, Cité éducative...) ou des axes thématiques.

Un Comité technique.

4 commissions thématiques : Education et jeunesse, Accès aux droits et lien social, Sécurité/tranquillité publique et cadre de vie, Emploi et entrepreneuriat.

LES SIGNATAIRES

Collectivités

Conseil régional
Conseil départemental
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier

Etat

Préfecture de l'Hérault
Ministère de la justice

Autres partenaires

CAF de l'Hérault
France travail
ACM Habitat
Hérault logement
Occitanie Erilia
SFHE, SA d'HLM

LE CONTRAT DE VILLE

La participation sous forme d'assemblée de quartier

Toutes les instances de participation citoyenne existantes (Conseil de Développement, Conseil de Quartier, Conseil Citoyen, Conseil Montpelliérain de la Jeunesse...) sont rassemblées au sein d'une assemblée de quartier. Dans cette instance, les habitants des QPV constitueront un « collège citoyen » du contrat de Ville. Les associations qui ont participé à la dynamique engagée lors de la phase de consultation, constitueront le « collège associations ». Deux représentants du « collège associations » et 2 représentants du « collège citoyens », siégeront notamment au comité de pilotage, lors des revues de projet annuel. Ces 4 représentants seront désignés par les membres de chacun de ces collèges.

Les grandes orientations du contrat de ville

Le contrat de ville de Montpellier définit 4 grands priorités stratégiques transversales, qui s'articulent avec les projets de chaque quartier politique de la ville :



Education et jeunesse : 1/ Favoriser la réussite éducative, 2/ Consolider et structurer l'offre pour les jeunes, 3/ Intervenir sur la parentalité



Accès aux droits et lien social : 1/ Favoriser les parcours d'accès aux droits, 2/ Elargir l'accès aux pratiques sportives et encourager les pratiques culturelles 3/ Faciliter l'accès aux soins, à l'offre de santé et promouvoir les démarches de prévention 4/ Développer l'animation de la vie sociale.



Sécurité, tranquillité et cadre de vie : 1/ Favoriser la tranquillité publique et la sécurité dans les quartiers, 2/ Améliorer le cadre de vie des habitants, 3/ Poursuivre le réinvestissement urbain des quartiers.



Emploi et entrepreneuriat : 1/ Renforcer les parcours vers l'emploi, 2/ Développer l'entrepreneuriat, 3/ Favoriser le développement économique, 4/ Mobiliser les entreprises en faveur des quartiers



Découvrir les [projets de quartiers](#)



Consultez le [contrat engagements quartiers 2030](#) de Montpellier

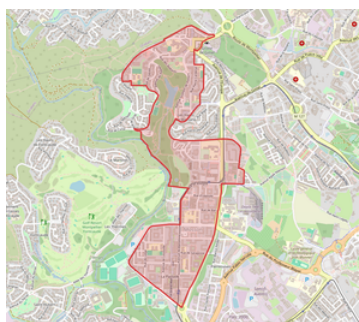
Découvrez [l'initiative inspirante](#) de l'association Kalisi (aide alimentaire pour les travailleurs pauvres) implantée dans le quartier de la Mosson



FOCUS

RENOUVELLEMENT URBAIN

LE VOLET ÉDUCATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Source : ANRU, [Accès au plan](#)

Le projet prévoit aussi l'aménagement du Grand Mail, la reconstruction de 2 groupes scolaires (dont un pôle éducatif spécifiquement financé par l'ANRU), le renforcement de locaux commerciaux.

Le volet éducation du projet de renouvellement urbain affiche l'ambition de favoriser la mixité sociale et la réussite éducative de 4 000 élèves grâce à construction de nouveaux groupes scolaires et d'un pôle éducatif. Cette reconstruction et cette réorganisation doivent favoriser la mixité sociale et promouvoir la réussite éducative.

Pour permettre la mixité sociale, le projet entend s'appuyer sur :

- une révision de la carte scolaire en construisant des écoles en lisière de quartier afin d'en faciliter l'accès aux habitants limitrophe aux écoles de la Mosson.
- une diversification de l'habitat en favorisant l'accessibilité aux écoles.
- l'enrichissement des services proposés par les écoles afin d'en faire un lieu de rencontre ouvert sur le quartier.
- la mise en œuvre d'un projet pédagogique et éducatif innovant ajusté à l'ambition plus global de ce projet de renouvellement urbain qui est de transformer la Mosson en un quartier attractif.

Dans un autre cadre, celui du label Ville amie des enfants, Montpellier expérimente la ville à hauteur d'enfants la Ville de Montpellier incluant certains aménagements urbains favorable à l'émergence d'une espace public plus mixte, pédagogique et inclusif.

Découvrez [la ville à hauteur d'enfants](#) déclinée sur Montpellier.

CONTACTS UTILES

Equipe politique de la ville

04 34 46 67 92 | contratdeville@montpellier3m.fr

Délégués de préfet

Hervé DURIF, secteurs : Lemasson, Croix d'Argent et Tournezy Saint-Martin : hervé.durif@herault.gouv.fr

Loïc MARTINOT, secteurs : Lemasson - Croix d'Argent, Gély - Figuerolles / Pompignane et Aiguelongue :

loic.martinot@herault.gouv.fr

Souad SEBBAR, secteurs : la Mosson : souad.sebbar@herault.gouv.fr

Marion THURMES, secteurs Cévennes, Petit-Bard - Pergola, Celleneuve, Paul Valéry - pas du Loup, Val de Croze,

marion.thurmes@herault.gouv.fr



FOCUS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

LE PORTAIL MONTPELLIER IMPACT :

En novembre 2023 la Métropole de Montpellier (avec un cofinancement de l'État) crée un site de l'engagement sociétal dont l'objectif est de faciliter l'engagement des entreprises dans le cadre de leur RSE, et ce au bénéfice des quartiers prioritaire de Montpellier.

Ce portail met en visibilité des actions inspirantes et facilite l'appui ou l'engagement des entreprises dans ces projets portées par des associations actives dans les quartiers prioritaires. Le portail permet ainsi aux entreprises de découvrir des projets inspirants selon leur thématique de prédilection, le type d'actions et le public qu'elles souhaitent cibler.

Ainsi les entreprises peuvent trouver une réponse au volet territorial de leur stratégie RSE. Les entreprises peuvent s'engager de 5 manières différentes : l'achat responsable et inclusif, la diversification de leur sourcing, le mécénat de compétence, le mécénat en nature ou financier.

Pour assurer la visibilité de cette démarche, Montpellier Impact publie une newsletter sur LinkedIn qui connaît un franc succès, proposant une focale sur des actions, des associations et des opportunités pour les entreprises.

Cette initiative est la suite logique à l'engagement de la Métropole dans la signature de la charte entreprises et quartiers et de son contrat de ville engagements quartiers 2030.

[EN SAVOIR +](#)

FOCUS

EMPLOI ET ENTREPRENARIAT AU FÉMININ



L'APPUI À L'EMPLOI DES FEMMES (IMEIF)

L'IMEIF est une structure créée en 2010, implantée à la Mosson, qui a pour objet le soutien à la qualification, l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes.

Pour accompagner les femmes éloignées de l'emploi, l'IMEIF développe plusieurs actions :

- « Métiers à Créer », parcours professionnalisant, accompagne des femmes des QPV vers la création d'une collection textile de la conception à la production d'une collection professionnelle.
- La filière sanitaire et sociale accompagne les femmes vers des carrières qualifiantes dans le secteur médico-social ; de l'accompagnement des femmes aux épreuves de sélection des écoles d'aide soignante, à l'immersion en stage de découverte, au soutien à la formation des métiers du sanitaire et social.
- Mots d'emploi qui est un atelier de remise à niveau en français.
- Un Emploi pour toutes, pour les femmes primo-arrivantes qui sont soutenu dans le développement de leurs compétences linguistiques.
- Shake Mama qui est une couveuse d'entreprise dédiée aux femmes des quartiers prioritaires de la Ville de Montpellier.

Au final l'IMEIF a accompagné 90 femmes et anime plus de 1500 heures d'ateliers collectifs par an, avec l'appui de 10 salariées.

ENTREPRENDRE DANS UN QPV

Marie Fernández est la fondatrice de l'association Kalisi d'une habitante de la Mosson de créer son activité professionnelle mais aussi et surtout de répondre à une problématique sociale ; celle du soutien social aux salariés précaires.

« Au niveau de la famille j'étais la fierté ! Mon papa m'appelait madame la Présidente ! C'était le Padre quoi, le patriarche ! Quand vous êtes à ce niveau là devant votre père, moi je redevais une petite fille de 5 ans ! » Marie.

Marie est originaire du quartier de la Mosson à Montpellier. Il y a 12 ans, des difficultés financières l'amènent à faire appel à une banque alimentaire et à réaliser que l'aide au travailleur pauvre, n'existe pas à cette époque. Son besoin de nourrir ses enfants, a fait naître chez Marie l'envie de créer un projet ambitieux et nourrissant ! Elle décide alors de créer une association dédiée à l'aide aux travailleurs pauvres, association d'intérêt public qui a aidé 1500 familles depuis son ouverture : Kalisi à Montpellier.

Marie nous raconte sa détermination, son parcours et ses réussites, en tant qu'entrepreneuse, femme, qui plus est issue de la culture gitane, et mère de famille.

[Découvrez le parcours la fondatrice de Kalisi](#)



En savoir +

[Le site](#) de l'IMEIF

[Le restaurant](#) solidaire

[le webinaire](#) (52ème minute et suite)

Contact

Marie Fernández, kalisiassociation@yahoo.fr



FOCUS VIEILLISSEMENT ET ALLER-VERS

UN CCAS QUI EXPÉRIMENTE

En 2021, le Centre Communal d'Action Sociale ([CCAS](#)) de Montpellier a sollicité l'[expertise](#) de l'institut transdisciplinaire sur le vieillissement (ITEV) pour renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des aînés. Le projet "Analyse des points faibles et points forts d'un quartier solidaire de la ville" a débuté dans le quartier Croix d'Argent/Lemasson. L'objectif était d'identifier les personnes isolées et d'agir de manière préventive pour réduire les risques liés à cette situation. La démarche s'est appuyée sur une démarche partenariale (Unicité, Clubs de l'âge d'or, Petits frères des pauvres) et [solidaire](#) (appel à la population pour identifier le public senior fragile).

L'intervention de l'ITEV s'est structurée autour d'un état des Lieux de l'isolement des personnes âgées, de l'action du CCAS et des pistes d'action pour agir et trouver des solutions pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Suite à cette expérimentation, le CCAS a développé une offre délocalisée d'activités et de services en s'appuyant sur les structures de proximité (maison pour tous, club de l'âge d'or, entres sociaux). Le pôle « Lien social » développe de l'aller-vers les seniors isolés, précaires ou ayant des problèmes de mobilité. Ces personnes sont repérées grâce aux Clubs de l'Âge d'Or et au Point Information et Orientation Seniors du CCAS. L'équipe mobile de référents vont au domicile de ces seniors et les accompagnent dans leurs démarches administratives. Lorsqu'ils le peuvent, ils sont conviés à participer à des activités sociales proposées dans les Clubs de l'Âge d'Or ou dans les EHPAD du CCAS.

EN SAVOIR +

[Les clubs de l'âge d'or](#)

La Fondation des petits frères des pauvres à Montpellier : [Ses missions](#)
3^e Baromètre « [Solitude et isolement : quand on a plus de 60 ans en France](#) », 2025

Les enjeux du vieillissement, comment s'en saisir en politique de la ville ?

[Diagnostic](#) 2024